Zeitschrift: Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection

civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della populazione, protezione dei beni

culturali

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 52 (2005)

Heft: 3

Artikel: Le rapport annuel de la PCi lausannoise

Autor: Mathey, René

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-370129

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

38 action 3/2005 CANTONS

Edito romand

Protpop et cantons

La loi fédérale sur la protection de la population est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2004. De même que celles sur la protection civile XXI et l'armée XXI.

Aujourd'hui, force est de constater que peu de progrès ont été accomplis. Les cantons traditionnellement en avance le sont toujours, les autres travaillent à des solutions que l'on dira «originales». Tout cela dans une transparence presque obscure. Non pas tellement pour «cacher» des informations, mais plutôt pour tenter de résoudre la quadrature du cercle(!), soit: s'accommoder de la maigreur des budgets à disposition et faire cohabiter, voire convaincre de travailler ensemble des corps d'intervention très différents. Et pour tout arranger, de nouveaux dangers se profilent, dont les tremblements de terre (pas vraiment nouveaux au sens propre du terme) avec leurs conséquences dramatiques font souvent la une. Ce qui fait dire, avec raison, que la prévention doit être prise en compte dans les différentes planifications. Mais comment?

Revenant d'un bref séjour en Afrique noire, on peut dire que si les catastrophes endémiques font partie de la vie de tous les jours, l'ensemble des forces d'intervention se penchent sur la prévention à tous les échelons (environnement, santé, infrastructures, etc.), avec des résultats pas toujours très encourageants. Ce qui pourrait nous faire dire qu'il y a un rapport étroit entre «résultat» et «culture». Sommes-nous très éloignés, en Occident et singulièrement en Suisse, de ce concept «résultat/culture», tant il est vrai que celui du seul résultat «matériel» a pris le dessus, soit la formule du rapport «qualité/prix».

Quelque deux ans après la mise en vigueur des nouvelles lois fédérales, il nous paraît important de dresser un bilan, forcément partiel, en ce qui concerne l'intégration du concept de Protection de la population en Suisse romande. Ainsi, un «dossier» sera consacré à chacun des cantons romands dans les prochains numéros d'action, pour présenter les différentes solutions qu'ils apportent à la protection de leur population.

senter les différentes solutions qu'ils apportent à la protection de leur popution.

LÀ-HAUT SUR LA COLLINE DE MONTHERON...

Le rapport annuel de la PCi lausannoise

Une bonne centaine de cadres garnissaient les rangs de la salle de rapport, accompagnés par une cinquantaine d'invités, pour assister au traditionnel rapport de la protection civile de la ville de Lausanne, le 11 mars. Après la partie officielle, le colonel Michel Hefti a présenté le nouveau centre de compétence NBC de Spiez qui n'est, ni plus ni moins, que la transformation du Service de protection atomique et chimique, assorti de nouveautés dans les domaines biologiques et toxicologiques.

RENÉ MATHEY

Pour Jean-François Cachin, chef du SSI, l'année 2004 marque les premiers effets de la mise en vigueur de la nouvelle loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPCi). Par exemple, les effectifs comptent une nette diminution, ce qui implique bien évidemment une réduction des possibilités de mise à disposition de miliciens lors de manifestions. Il faut aussi noter que la nouvelle répartition du financement oblige le Service à facturer certaines prestations se déroulant sur le plan local.

Lors de l'effondrement du tunnel du M2 à St-Laurent, Jean-François Cachin souligne que les prestations de la protection civile ont été fort appréciées par les responsables du chantier ainsi que par les autorités communales et cantonales. Ces événements tout à fait particuliers ont aussi démontré que la création d'un détachement d'aide au commandement est nécessaire, afin d'aider les divers intervenants dans leurs missions, et plus particulièrement la police et les sapeurs-pompiers.

Autre satisfaction relevée par le commandant est le fait que le centre de formation de la RAMA n'est plus un centre de protection civile à proprement parler, comme celui de Gollion, il devient désormais un centre de formation ouvert à des tiers. C'est ainsi que la direction de l'ECA se demande s'il ne serait pas souhaitable, pour les besoins des sapeurspompiers vaudois mais aussi pour les cours de formation donnés par l'établissement cantonal, de regrouper à proximité de la maison du feu de la RAMA d'autres activités se déroulant actuellement ailleurs dans le canton. Un autre avantage de la future reconstruction de la maison du feu pourrait être celui d'ouvrir le centre au public, avec à la clé un enseignement du comportement à adopter en cas d'incendie, dans un cadre préventif.

Pour la directrice de la sécurité publique, Doris Cohen-Dumani, la protection civile a démontré un niveau de maturité remarquable, notamment lors de son intervention au profit du M2. Même si l'on a évité une véritable catastrophe, tous les représentants des autorités de la capitale ont été impressionnés par l'efficacité des hommes de la PCi et la qualité de ses prestations. Ce qui est, pour la conseil-lère municipale, une raison largement suffisante d'apporter un soutien appuyé à l'ensemble du corps.

Parlons un peu «chiffres»

Ainsi que l'a relevé Marc-André Marchand lors de son rapport, en 2004, la PCi lausannoise a effectué quelque 5300 jours de ser-

Le cdt Jean-François Cachin: «Un autre avantage de la future reconstruction de la maison du feu pourrait être celui d'ouvrir le centre au public...»

Doris Cohen-Dumani: «Tous les représentants des autorités de la capitale ont été impressionnés par l'efficacité des hommes de la PCi et la qualité de ses prestations.»







Col Michel Hefti: «Il s'agit d'être attentif à tous les nouveaux risques...» PHOTOS: RM-INFO, CHEXBRES



Jean-Charles Dédo, président de l'UGPS et Pierre Spahr, SSCM Gollion.



Marc-André Marchand remet une forme de «décontamination» vaudoise au conférencier.

vice (contre 6300 en 2003). Actuellement, l'ORPC compte 1230 astreints dont 130 peuvent être mis sur pied dans un délai d'une heure.

Comparaison n'est pas toujours raison, car heureusement aucun événement majeur n'a nécessité l'engagement de la PCi. Pourtant, l'éboulement survenu le 22 février 2005 sur le chantier du M2 aura tout de même mobilisé quelque 50 personnes durant huit jours consécutifs. Pour l'essentiel, il a fallu tirer une ligne téléphonique, exploiter un poste de commandement de crise, assurer la surveillance et la logistique. Pour certains observateurs, et les autorités en particulier qui se sont rendues sur place, la relative discrétion de la protection civile ne la rend que plus indispensable.

De relever aussi que le confort tout relatif dans lequel s'exerce la PCi lausannoise (absence d'un Lothar, d'une Expo.02 ou encore d'un G8) ne doit pas faire oublier que tout peut basculer d'une minute à l'autre. Le récent raz de marée en Asie (plus de 250 000 victimes) et d'autres encore montrent que l'indispensable se met en place, avec des moyens qui paraissent souvent dérisoires, dans une totale désorganisation qui peut durer plusieurs jours, avant que les structures s'articulent, avec l'aide des voisins. A notre échelle, poursuit Marc-André Marchand, chacun est conscient de son rôle mais l'essentiel réside toutefois à se connaître les uns et les autres. dans un souci de collaboration et non de concurrence, afin d'être efficace «le jour où»!

Quelques considérations

Les compagnies d'appui ont montré leur capacité et leur savoir-faire récemment. Elles sont capables de pénétrer dans les décombres, dégager des personnes disparues, éclairer des places sinistrées. La ville peut compter sur six unités opérationnelles dont une compagnie d'intervention rapide (FIR). Elles ont aussi eu l'occasion de s'entraîner sur un nouveau matériel pour l'intervention dans des galeries souterraines. Depuis 2004, trois remorques sont dotées de ce matériel un peu particulier. Celles-ci sont entreposées dans

les postes d'attente des Bergières et de Grand-Vennes et un autre jeu à la RAMA pour les besoins de l'instruction.

Dans le même domaine, la protection civile dispose de quatre «trains» d'intervention décentralisés dans différentes constructions de la ville. Chaque remorque (il y en a 6 + 1 compresseur) a sa particularité: une est plus spécialement dédiée au sauvetage, une autre contient les engins pneumatiques, deux sont aménagées pour le découpage du bois et du métal et une dernière consacrée à l'éclairage. Ce système d'aménagement spécialisé se poursuivra dans les années prochaines. On dira encore que l'office de la sécurité peut maintenant compter sur onze véhicules.

Il faut aussi souligner que la protection et l'assistance sont devenues les missions premières de la PCi, d'autant que l'accueil et le séjour de personnes en quête d'assistance et de protection demande de l'organisation, du savoir-faire et de la pratique. L'ORPC Lausanne-Ville peut compter sur huit compagnies d'assistance dont une FIR. Deux remorques ont été spécialement aménagées. Elles sont destinées à installer un lieu d'hébergement de fortune n'importe où. Toujours dans le domaine de la protection, poursuit Marc-André Marchand, celle des biens culturels (PBC) n'est pas oubliée, d'autant qu'elle est entièrement dévolue à la PCi. Par exemple, la section PBC a collaboré cette année au déménagement du musée de zoologie de Rumine jusqu'à l'abri des biens culturels situé dans l'ancien site atomique de Lucens.

Sur le plan de l'équipement personnel (tenues olive), seules 454 personnes en disposent. C'est bien évidemment insuffisant. A propos des légendaires tenues bleues, certaines ont dû reprendre du service. Par contre, et c'est réjouissant, 5400 d'entre elles ont pu être remises à l'Organisation internationale de la protection civile (OIPC). Elles ont rapidement trouvé acquéreurs et sont devenues tout à coup ambassadrices dans des pays tels que le Burkina Faso, le Cameroun, le Gabon, le Sénégal, le Mali, faisant certainement des heureux, eux qui ne connaissent ni les tenues,

ni nos prescriptions de sécurité, mais seulement des catastrophes.

On ne saurait passer sous silence que depuis de nombreuses années, la protection civile lausannoise s'investit en appui à l'organisation des grandes manifestations de la cité (triathlon, marathon, Tour de Romandie, etc.). Ceci n'est pas sans poser de nombreux problèmes, fait remarquer le commandant Marchand. En effet, l'engagement toujours plus croissant de miliciens durant le week-end et les jours fériés augmente le nombre de demandes de dispenses, sans compter les défections toujours plus nombreuses. Il faut ajouter que la rémunération de 5 francs par jour pour un simple astreint, ainsi que l'APG remise au bénéfice de l'employeur ne sont guère des facteurs favorables, surtout si on les compare à d'autres personnes engagées durant les mêmes manifestations qui, elles, sont payées à l'heure avec des montants nettement plus intéressant. Ajoutons à cela que l'introduction de la nouvelle loi sur la protection de la population et sur la protection civile, l'abaissement de l'âge de servir à 40 ans, lié avec la conjoncture, fait grincer les dents du côté des employeurs. C'est une problématique dont il faudra bien tenir compte à l'avenir.

Après une courte pause, les participants ont encore entendu une intéressante présentation sur la réalisation d'un nouveau centre de compétences NBC dont les buts sont échelonnés sur plusieurs années, par le colonel Michel Hefti. Ce centre est situé au même endroit (Spiez) que le laboratoire de l'OFPP. En bref, les spécialistes de la défense NBC conseillent les commandants de tous les niveaux lors de la préparation et la mise en place des mesures de protection préventive contre les effets des armes N, B ou C. Quant aux troupes de défense NBC, elles soutiennent les formations d'engagement militaires ainsi que les autorités civiles, à titre subsidiaire, en vue de la prévention et de la maîtrise des dangers existentiels. Et puis encore dans le cadre d'engagements de promotion de la paix en faveur des partenaires en Suisse et à l'étranger. En outre, ces troupes de défense devraient être en mesure de détecter la radioactivité, les agents toxiques, biologiques et chimiques et d'effectuer la décontamination.



Toute l'équipe de cuisine qui a accueilli les participants lors du déjeuner.